

CIRCUIT INTERNATIONAL DE CANOT À GLACE

PROCÈS-VERBAL de la réunion du conseil d'administration de la société Circuit international de Canot à Glace, tenue le mercredi 15 février à 18 h, au bureau de Podium Québec, au 2750, chemin Ste-Foy, bureau 290, à Ste-foy

Sont présents : M^{me} Anie Harvey
MM Richard Moore
Jean Anderson
Pierre de Savoye

Est également présent : MM Louis Bonenfant
Jean Sébastien Porlier
Podium Québec inc.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 11 janvier 2005
4. Rapport d'étape de Podium Québec
5. Situation financière CICG
6. Communication
7. Gala des glaces
8. Prochaine rencontre
9. Levée de la réunion

La réunion débute à 18 h 00

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA 06-23 L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Monsieur Pierre de Savoye appuyé par Monsieur Jean Anderson.

PROPOSITION APPUYÉE ET RÉVOLUE À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 11 JANVIER 2006

CA 06-24 Il est proposé par Madame Anie Harvey et appuyé par Monsieur Pierre de Savoye d'adopter le procès verbal de la réunion du 11 janvier 2006.

PROPOSITION APPUYÉE ET RÉVOLUE À L'UNANIMITÉ

4. RAPPORT D'ÉTAPE DE PODIUM QUÉBEC

Le rapport d'étape de la firme Podium Québec fut déposé.

5. ÉTATS FINANCIERS EN DATE DU 30 NOVEMBRE 2005

Le rapport financier de la corporation a été déposé et en date du 31 janvier 2006, le solde du compte de banque de la corporation est de 270.68 \$.

Au 31 janvier 2006 la corporation avait à payer les factures suivantes :

- § Le Bifthèque pour la conférence de presse du 17 janvier au montant de 241.80 \$
- § Trancontinental pour la production du dépliant au montant de 1 700.07 \$
- § Podium Québec montant garanti par le contrat de 1 725.38 \$
- § Stargrahique pour la production des panneaux de pointage pour une valeur de 425.59 \$

À ce jour nous avons à recevoir un montant de 300 \$ du député de Charlevoix. Le total des dépenses à payer est de l'ordre de 4 092.84 \$ pour une encaisse de 570.68 \$. Donc le montant a comblé est de l'ordre de 3 522.16 \$.

Il est important à noter que la part du Carnaval n'a pas été comptabilisée dans les revenus à savoir un montant de l'ordre de 1 666.66 \$. Ce qui ramènerai le déficit à 1 855.50 \$

Pour les membres du CA il est important que d'ici la fin de l'année financière de la corporation il sera très important de trouver une solution au problème relié au financement.

6. COMMUNICATION

Un rapport sur les communications fut présenté par Monsieur Jean Sébastien Porlier.

7. GALA DES GLACES

Concernant le Gala des Glaces, les membres ont été informés sur l'aspect financier de la soirée et sur le déroulement.

CA 06-25

Après une échange entre les membres sur la pertinence d'avoir un trophée à remettre aux vainqueurs des deux classes en compétition et sur la situation financière du CICG, il fut proposé par monsieur Pierre de Savoie et appuyé par Madame Anie Harvey de faire produire, malgré la situation précaire de l'organisme, deux trophées pour les classes de compétition et de faire produire une plaque pour la classe participation qui sera attribuée à l'équipe qui aura selon le même pointage que les classes compétitives finie en tête du classement.

PROPOSITION APPUYÉE ET RÉSOLUE À L'UNANIMITÉ

CA 06-26

Il est proposé par Madame Anie Harvey et appuyé par Monsieur Pierre de Savoie de commander un panneau pour les résultats de la classe participation.

PROPOSITION APPUYÉE ET RÉSOLUE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Louis Bonenfant fera parvenir à tous les membres un projet de scénario pour la soirée du Gala des Glaces dans les jours qui suivront la réunion.

8. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion sera le 1^{er} mars 2006 à 18 hres au bureau de Podium Québec.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Pierre de Savoye appuyé par Monsieur Jean Anderson.

L'assemblée est levée à 19 h 30

Anie Harvey
Présidente

Jean Anderson
Secrétaire